



# L'essentiel



du lundi 5 décembre 2016 - de la part de Stéphane Le Foll

## PR

Mon action comme président de la République est d'abord une action de protection » : protection des « plus fragiles », et protection des « populations civiles menacées par les guerres ou le terrorisme ». « Quand il n'y a plus de fonctionnaires, il n'y a plus d'Etat. Quand il n'y a plus d'Etat, il n'y a plus de France. Il faut aussi en prendre conscience si l'on veut savoir vers quoi nous voulons aller ensemble ». « C'est parce que la France est un pays [...] unique qu'être président de la République, c'est à la fois une responsabilité éminente et une fierté à condition, et c'est la seule condition qui vaille, de faire avancer la France dans le respect de ses idéaux et de ses valeurs ». « Telle est la tâche qui est la mienne jusqu'au mois de mai prochain » (PR, 03/12/16).

## PROTECTION PATRIMOINE HUMANITE

La conférence d'Abou Dhabi sur la protection du patrimoine en péril, organisée par la France et les Emirats arabes unis sous le patronage de l'Unesco, est « un rendez-vous qui marquera l'Histoire » dans la lutte contre « le fanatisme ». « C'est la première fois que des pays, mais aussi des organisations, des experts, des donateurs se rassemblent pour protéger les biens communs de l'humanité et pour se donner les moyens d'y parvenir ». « Les terroristes, au nom d'une religion qu'ils trahissent, veulent tout détruire : les êtres humains, ceux qui leur résistent, les minorités religieuses, mais également toute trace de l'humanité ». Aussi, les participants à la conférence se sont engagés à créer un fonds financier et un réseau de refuges pour mettre à l'abri des biens culturels en péril. « Notre objectif, c'est de collecter au moins 100 M\$ (pour le fonds), et nous pouvons y parvenir ». La France y contribuera à hauteur de 30 M\$ (PR, 03/12/16).

## PRENDRE SOIN DES SOIGNANTS

Une stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail, forte et volontariste a été présentée ce lundi pour répondre aux attentes des représentants des professionnels de santé des établissements sanitaires et médico-sociaux. Il nous appartient de prendre soin des 2 millions d'hommes et de femmes qui nous soignent. Il s'agit d'une priorité politique, portée aujourd'hui au plus haut niveau. Le 1er volet de cette stratégie concerne les professionnels médicaux et non médicaux exerçant en établissement sanitaires et médico-sociaux. Le plan fixe 3 priorités : donner une impulsion nationale (30 M€ sur 3 ans pour renforcer les services de santé au travail ; lancement d'une concertation sur les contraintes particulières des soignants à l'hôpital comme le travail de nuit pour aboutir à des revalorisations indemnitaires,...) ; améliorer l'environnement et les conditions de travail des professionnels au quotidien (qualité de vie au travail inscrite dans le projet d'établissement, ...) ; améliorer la détection des risques psychosociaux (généralisation d'une charte de l'accompagnement des professionnels en cas de restructuration, diffusion d'un guide de prévention des risques psychosociaux à destination des internes, ...). Le second volet de cette stratégie sera présenté au début de l'année 2017 et concernera les professionnels libéraux.

**Marisol Touraine a présenté ce lundi une stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail, forte et volontariste, pour répondre aux attentes des représentants des professionnels de santé des établissements sanitaires et médico-sociaux.**

« Nous devons faire de la qualité de vie au travail des professionnels de santé **une priorité politique**, portée au plus haut niveau » (M. Touraine, 05/12/16).

« Notre système de santé » et avec lui « les 2 millions d'hommes et de femmes qui le font vivre » sont « confrontés à des transformations, à des défis très importants. Il nous appartient de prendre soin de ceux qui nous soignent » (M. Touraine, 05/12/16). Ces réformes, engagées pour mieux répondre à ces évolutions du secteur de la santé ont un impact sur les conditions de travail et **doivent donc être accompagnées** pour améliorer le quotidien des professionnels et leur donner la fierté du travail bien fait, renforçant ainsi la qualité de la prise en charge des patients.

**Le premier volet de cette stratégie, présenté ce lundi, concerne les professionnels médicaux et non médicaux exerçant en établissement sanitaires et médico-sociaux.**

*Cette stratégie est articulée autour de 3 axes :*

- **Donner une impulsion nationale, pour porter une priorité politique :**
  - o **Une gouvernance nationale** sera mise en place pour impulser, suivre et évaluer la démarche (création d'une mission et d'un observatoire national, mise en place d'un dispositif doté d'un médiateur national et de médiateurs régionaux) ;
  - o La qualité de vie au travail et la détection des risques psychosociaux seront **intégrés aux formations initiales** des professionnels médicaux et paramédicaux ;
  - o **30 M€ seront consacrés sur 3 ans pour renforcer les services de santé au travail** (généralisation d'équipes pluridisciplinaires composées de psychologues, d'assistants sociaux et de conseillers en prévention des risques professionnels), à l'échelle des GHT ;
  - o **L'attractivité du métier de médecin du travail** sera améliorée ;
  - o **Une concertation sera engagée avec les organisations syndicales pour adapter le régime indemnitaire et mieux valoriser les sujétions liées à la continuité des soins** (travail le dimanche ou la nuit).
  
- **Améliorer l'environnement et les conditions de travail des professionnels au quotidien :** la qualité de vie au travail sera inscrite dans le projet d'établissement et au niveau de chaque commission médicale d'établissement ; **elle sera placée au cœur des politiques sociales** (généralisation des baromètres sociaux, organisation de rendez-vous annuels, mise à disposition d'outils pour mieux évaluer la charge en soins) ; **la sécurité des professionnels sera renforcée** ; les réunions d'équipes et entretiens annuels individuels seront systématisés ; **la conciliation entre vie privée et vie professionnelle sera favorisée.**
  
- **Accompagner les professionnels au changement et améliorer la détection des risques psychosociaux :** le changement sera expliqué et accompagné pour faciliter son appropriation (généralisation d'une charte de l'accompagnement des professionnels en cas de restructuration, organisation d'actions de sensibilisation) ; **les cadres seront accompagnés dans leurs activités de management** (généralisation de méthodes d'encadrement et d'outils de gestion informatisée des plannings, formation des faisant-fonctions de cadres, définition de parcours professionnels) ; **la détection et la prise en charge des risques psychosociaux sera améliorée** (diffusion d'outils de sensibilisation, mise en place d'un dispositif d'écoute offrant un soutien psychologique et de groupes d'expression, recueil et analyse des événements indésirables graves liés à un risque psychosocial).

**Cette stratégie a été élaborée après une concertation avec l'ensemble des représentants des professionnels concernés et avec des experts de la qualité de vie au travail.**

**Son second volet sera présenté au début de l'année 2017** et concernera les professionnels libéraux, dont la spécificité des conditions d'exercice appelle des réponses adaptées.

## **RESULTATS - LOGEMENT**

**Depuis 2012, nous avons réussi à atteindre des objectifs de construction élevés, grâce à des réformes structurantes, au premier rang desquelles la mise à disposition de terrains publics, le renforcement de la loi SRU ou la loi Alur. En 2016, nous avons presque atteint nos objectifs en termes de production de logements, en zone tendue, dans le logement social comme sur le marché des maisons individuelles. Il faut maintenir l'effort là où sont les besoins pour faire durer ces bons résultats. En particulier, propriétaire ou locataire, les Français doivent pouvoir choisir, y compris les plus modestes, de se**

**constituer un patrimoine : c'est à cela que servent les dispositifs d'accession sociale à la propriété et le prêt à taux zéro.**

**Depuis 2012, « nous avons réussi à atteindre des objectifs de construction élevés, grâce à des réformes structurantes au premier rang desquelles la mise à disposition de terrains publics, et le renforcement de la loi SRU,** qui a permis de lancer des milliers de logements, **et le renforcement de la loi SRU,** qui sanctionne plus durement les communes hostiles au logement social. La loi Alur pour un accès au logement et à un urbanisme rénové est un texte structurant qui touche à l'urbanisme, se penche sur les copropriétés, a refondé les rapports entre bailleurs et locataires, réorganisé les professions immobilières. L'encadrement des loyers appliqué à Paris [que le gouvernement a] souhaité élargir à Lille dès l'an prochain, et bientôt dans le Grand Paris. Une trentaine d'observatoires indépendants ont été créés qui donnent une vision plus exacte des prix, des loyers, des besoins. **Il y a eu trois ministres, des méthodes différentes mais une seule politique. Elle porte ses fruits au bout de quatre ans, ce qui est normal dans ce secteur où les effets des réformes sont lents** » (E. Cosse, 05/12/16).

**En 2016, « nous avons presque atteint nos objectifs en termes de production de logements, en zone tendue, dans le logement social comme sur le marché des maisons individuelles. Il faut maintenir l'effort là où sont les besoins pour faire durer ces bons résultats.** Cela ne peut se faire qu'en maîtrisant les coûts de construction et les prix de vente. Les dispositifs mis en place par le gouvernement sont calibrés pour ne pas être inflationnistes, à l'inverse de ce qui a été fait après la crise de 2008 avec les conséquences que les entreprises ont connu : le chômage technique, le non-remplacement des départs à la retraite... Aujourd'hui, les professionnels soutiennent notre politique car ils savent où peut les mener le court-termisme. Plus ils laisseront filer les prix, moins ils vendront, moins ils produiront » (E. Cosse, 05/12/16).

**« Propriétaire ou locataire, [...] les Français doivent pouvoir choisir, y compris les plus modestes, de se constituer un patrimoine. C'est à cela que servent les dispositifs d'accession sociale à la propriété et le prêt à taux zéro » :**

- « La Cour des comptes [qui critique les aides à l'accession à la propriété] oublie de préciser que les aides à l'accession, les exonérations de taxe foncière ou les taux réduits de TVA favorisent la construction, donc l'emploi » ;
- **La Cour des comptes « souligne que la propriété peut être un frein à la mobilité. C'est vrai dans les zones qui perdent de leur attractivité et où il est difficile de revendre son logement. Mais partout ailleurs, ce n'est pas la propriété qui freine la mobilité, c'est le fait que les Français ne puissent pas se loger là où ils trouveraient du travail,** parce que les prix et les loyers sont trop élevés. De plus, j'ai conduit la réforme d'Action Logement pour apporter des réponses aux questions de lien entre emploi et logement » (E. Cosse, 05/12/16).

**« Pour combattre le phénomène des logements vacants, le gouvernement [veut] aller au-delà de la taxe [existante] et proposer aux propriétaires une incitation fiscale** plus forte que le Borloo et le Besson pour les remettre sur le marché », via une disposition dans le PLF-R. « Selon la zone concernée et le niveau du loyer, 15 à 70 % des revenus locatifs pourront être déductibles du revenu imposable - et jusqu'à 85 % si le propriétaire confie son bien à une association agréée pour reloger des publics plus modestes ». Ce « coup de pouce fiscal a une vocation sociale, [qui pourrait] mobiliser ainsi 50 000 logements en 3 ans. C'est la moitié des 103 000 logements vides et habitables identifiés en zone tendue » (E. Cosse, 05/12/16).

**« Longtemps, le sujet n'a pas fait partie des débats des échéances électorales. [Il convient de faire] en sorte qu'il ne soit pas écarté en 2017,** ni résumé en quelques slogans simplistes comme une 'France de propriétaires' » (E. Cosse, 05/12/16).

## **FILIERE FERROVIAIRE**

**Christophe Sirugue et Alain Vidalies ont réuni ce lundi le comité stratégique de la filière ferroviaire. Cette industrie a de vraies perspectives si elle sait s'adapter aux enjeux, sur le marché international comme sur le marché national. Aussi convient-il d'aborder les enjeux au fond, pour souhaiter de la part des entreprises la même détermination à la conquête du marché national qu'à celle des marchés à l'export, pour rediscuter de la question du fret, et pour préserver les capacités de production européenne. Face à la concurrence chinoise très pressante, et comme nous l'avons fait dans le secteur de l'acier, nous pourrions imaginer des outils obligeant à la fabrication des commandes européennes sur le sol européen, à la manière de ce qui existe aux Etats-Unis ou en Inde.**

Christophe Sirugue et Alain Vidalies ont réuni ce lundi le comité stratégique de la filière ferroviaire.

**« Notre industrie ferroviaire a de vraies perspectives si elle sait s'adapter aux enjeux »** (C. Sirugue, 05/12/16) :

- **Sur le marché international.** « Le marché à l'export est en développement. Or, avec environ 21 000 emplois directs et 84 000 emplois induits, nous sommes le troisième acteur au niveau mondial. Cela représente une vraie force de frappe à l'international, pour peu que la filière sache s'organiser et travailler ensemble. » Pour cela, « les gros donneurs d'ordre doivent avoir un lien solide avec les PME dépendantes de ce secteur. Ce sera gagnant si tout le monde joue collectif. »
- **Sur le marché national.** « Celui-ci connaît une sorte de fin de cycle, mais pas sans perspectives. Entre le TGV du futur, le Grand Paris ou encore les besoins de l'Ile-de-France, il y a un potentiel de commandes de nature à soutenir l'activité du secteur ». « SNCF Réseau va investir 2,6 Md € en 2017 pour moderniser les infrastructures ferroviaires » et progressivement jusqu'à 3 Md € en 2020. Dans ce contexte, l'Etat a un rôle à jouer, pour s'assurer qu'il n'y a pas de perte de savoir-faire dans les baisses de charge. C'est ce qu'on a fait à Belfort et je l'assume complètement. »

**Aussi convient-il d'abord les enjeux au fond :**

- **« Constaté sur le marché intérieur la même détermination** qu'affiche l'entreprise [Alstom] pour conquérir des marchés à l'export » ;
- **« Rediscuter la question du fret.** Celui-ci a beaucoup reculé, mais [on ne peut pas] considérer que c'est inéluctable, alors même que nous avons des enjeux environnementaux très importants à relever » ;
- **Préserver les capacités de production européennes :**
  - « Nous sommes confrontés à une concurrence chinoise très pressante. Le groupe CRRC pèse plus à lui seul que Siemens, Alstom et Bombardier réunis, et il vient de faire l'acquisition de la partie ferroviaire du tchèque Skoda. Nous ne pouvons pas ignorer ce risque » ;
  - « De la même manière que l'on a réfléchi sur les actions à entreprendre contre la concurrence déloyale de l'acier chinois, nous devons nous poser la question, à l'échelle européenne, des outils qui pourraient préserver les capacités de production de nos entreprises ferroviaires. [...] Les Allemands partag[ent] les mêmes interrogations » ;
  - « Des mécanismes à l'échelle européenne qui obligerait, quelle que soit la nationalité de l'entreprise, à fabriquer sur le sol européen pourraient être une forme de réponse intéressante, de la même manière qu'il existe un "Buy American Act" aux Etats-Unis ou des obligations de produire localement en Inde. En tout cas, si nous n'ouvrons pas ce débat, nous serons vulnérables » (C. Sirugue, 05/12/16).

### **ITALIE – REFERENDUM**

Le président de la République a pris acte avec respect de la décision du président du Conseil italien Matteo Renzi de démissionner à la suite du résultat négatif du référendum en Italie. Il salue son dynamisme et ses qualités mises au service de réformes courageuses pour son pays. Il partage sa volonté d'orienter l'Europe vers la croissance et l'emploi. Et souligne que Matteo Renzi est un acteur engagé d'une relation franco-italienne forte. Le président de la République lui a adressé toute sa sympathie et souhaité que l'Italie trouve en elle-même les ressorts pour surmonter cette situation.

### **AUTRICHE – ELECTIONS PRESIDENTIELLES**

Le président de la République a félicité chaleureusement Alexander Van der Bellen pour le résultat net et incontesté qui le porte à la présidence de la République d'Autriche. Le peuple autrichien a fait le choix de l'Europe et de l'ouverture.